

# UNE CONCENTRATION PLUS STRATÉGIQUE

- **L'élimination des obstacles qui empêchent de combler l'écart entre les sexes dans le domaine de l'éducation.** Le Canada mettra à profit la qualité de ses programmes d'éducation visant les filles pour appuyer des initiatives précises et des réformes systémiques afin de remédier à l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation.
- **L'éducation en matière de prévention du VIH/sida.** Le Canada renforcera la lutte contre le VIH/sida en favorisant une meilleure intégration des interventions des collectivités et des organisations non gouvernementales au chapitre de l'éducation, dans le cadre de réformes entreprises par le système d'éducation officiel.
- **L'éducation des filles et des garçons dans les situations de conflit ou d'urgence ou après un conflit.** Dans les situations de crise et de conflit, nous savons aujourd'hui qu'une fois les préoccupations immédiates prises en compte — soit la sécurité et la nutrition —, un des meilleurs moyens d'instaurer la stabilité et d'assurer la protection de la population, et notamment de régler les problèmes liés aux traumatismes chez les enfants, leurs parents et toute la collectivité, est de rouvrir les écoles et d'y envoyer les enfants. L'aide canadienne tiendra compte de cette réalité dans les cas de conflit ou de catastrophe.

## Soutien au développement du secteur privé

*Conformément aux recommandations de la Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies, le Canada aidera les pays en développement à renforcer leur secteur privé en tant que moteur de la croissance économique, grâce à l'instauration d'un environnement favorable, et notamment d'une réglementation plus rationnelle, à la promotion de l'entrepreneuriat et au soutien de l'accès aux marchés (intégration économique).*

La priorité accordée au développement du secteur privé (DSP) cadre avec le consensus international quant au rôle que doit jouer le secteur privé en vue de réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim. La Commission du secteur privé et du développement des Nations Unies a fondé ses travaux sur « la

réalisation que l'épargne, l'investissement et l'innovation qui mènent au développement sont principalement le fait des particuliers, des entreprises et des collectivités ».

Aucun pays n'a pu satisfaire les besoins fondamentaux de ses citoyens ni financer le rôle social et les autres rôles clés du gouvernement de manière permanente sans pouvoir compter sur un secteur privé dynamique, capable de mobiliser des épargnes et des investissements, de créer des emplois utiles, de répondre à la demande des consommateurs et de produire des recettes fiscales. Le programme de DSP favorise aussi directement le développement d'un système commercial ouvert, fondé sur les règles, et accroît la capacité des pays en développement à offrir de l'emploi aux jeunes et à répartir les avantages des nouvelles technologies. Enfin, grâce à des régimes fiscaux efficaces, le DSP permet de dégager des ressources essentielles pour assurer des services publics vitaux et de susciter des épargnes et des investissements.

Nombre de pays en développement ont fait du DSP un secteur prioritaire de la coopération au développement, sachant que des pays comme le Canada peuvent, grâce à leur expérience, les aider à établir les cadres juridiques et réglementaires nécessaires au succès de toute économie.



Grâce au Programme d'appui aux mutuelles d'épargne et de crédit au Sénégal (PAMECAS), les petits commerçants ont accès à des services financiers à un coût réduit.